

À propos d'une lettre adressée dans le premier site officiel de l'Académie de médecine de Paris *

par Alain SÉGAL **

J'ai le plaisir de présenter une pièce autographe de ma collection comportant trois pages complètes, la dernière étant réservée, comme de coutume à l'époque, pour l'adresse qui se présente ainsi : *Monsieur, Monsieur le secrétaire de l'Académie de Médecine, rue de Poitiers, 12, A Paris*. Il existe deux cachets postaux : l'un en noir donne le lieu d'envoi, Laval dans la Mayenne au 9 juin, et l'autre, rouge, porte la date de réception au 11 juin 1829. Ceci démontre que la poste fonctionne fort bien (Fig. 1).

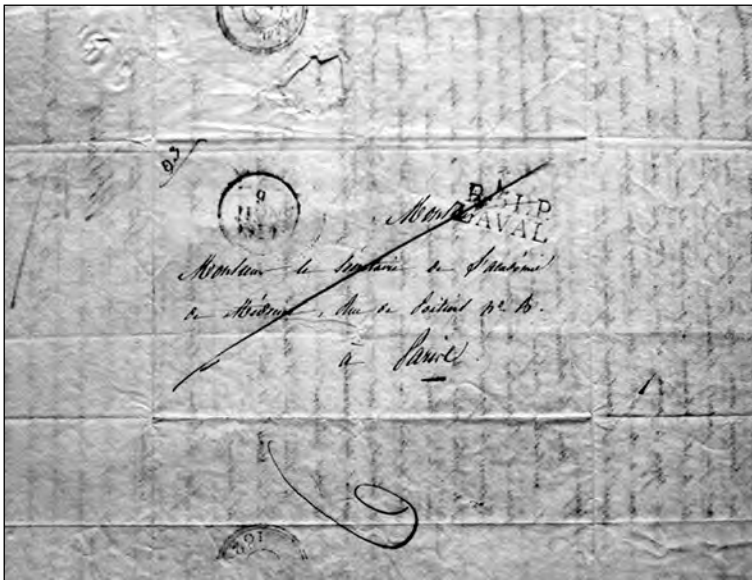


Fig. 1 : Adresse du premier site de l'Académie.

* La séance prévue pour novembre 2015 n'ayant pu avoir lieu, nous en publions les quatre textes hors communication.

** 25, rue Brûlée, 51100 Reims.

La lettre a été rédigée le 8 juin 1829 par un certain docteur Hubert et envoyée dès le lendemain pour les membres de l'académie royale de médecine. À cette date, nous sommes sous le règne de Charles X, un peu avant l'entrée en fonction du ministère ultra de Jules-Armand de Polignac. Dans la marge de la première page en haut à gauche, le docteur Hubert indique qu'il donne "des renseignements relatifs à la naissance d'un monstre humain à deux têtes et quatre extrémités inférieures et tenant à la mère par un seul cordon ombilical". Ainsi, le Dr Hubert décrit-il ces siamois très particuliers. La missive est enregistrée par Nicolas Philibert Adelon le 16 juin 1829. Plus bas dans la marge, Adelon indique comme secrétaire annuel que la présentation a été faite à l'académie le 17 novembre 1829 et proposée pour appréciation à Messieurs Antoine Dubois, Étienne Serres et Étienne Geoffroy Saint-Hilaire (Fig. 2).



Fig. 2 : Inscription dans la marge en haut avec une sorte de résumé du cas par le Dr Hubert, puis en dessous la date de réception de la lettre, et plus bas celle de l'enregistrement et la date du passage en séance ainsi que la désignation des membres de l'Académie pour la commission.

Le Dr Hubert indique d'emblée qu'il a envoyé le cadavre à l'académie et pour cela, il a dû le faire déterrer car la mère, âgée de 36 ans, en était tellement déshonorée, honteuse et choquée qu'elle s'était empressée de faire enterrer son enfant monstrueux. Mais la sollicitude du Dr Hubert, accompagné de l'officier de santé, vis-à-vis de cette pauvre femme fit qu'elle lui expliqua l'essentiel et accepta de l'exhumer dans l'intérêt de la science. En effet, la rumeur atteignit notre médecin lavallois sur une naissance monstrueuse dans l'arrondissement de Laval, sûrement par l'officier de santé qui avait assisté à l'accouchement. La grossesse fut normale jusqu'au 23/24 mai

1829 mais, après la perte des eaux, l'accouchement commença aussitôt, fort douloureux, et l'officier de santé appelé au soir vers 23 h reconnut la présence d'une tête au détroit inférieur puis bientôt à la vulve. Pourtant les efforts de la mère conjugués avec ceux de l'officier de santé restèrent vains pendant douze heures de travail, jusqu'au moment où pourtant elle mit au monde par les voies naturelles un enfant de configuration très anormale. Alors, ayant obtenu l'accord de cette pauvre femme et de la famille ainsi que celui

des autorités civiles et religieuses on procéda de nuit à l'exhumation pour "découvrir la réunion de deux enfants à terme du sexe féminin, intimement confondus à la partie supérieure du tronc qui supporte deux têtes presque d'égale grosseur, dirigées dans le même sens et deux membres thoraciques opposés mais qui le bifurque en bas de manière à présenter l'extrémité inférieure de deux colonnes porte bras, deux bassins et quatre membres abdominaux... il n'existe qu'un seul cordon ombilical... Le monstre n'est mort que pendant l'accouchement et il est facile d'observer que la tête la plus volumineuse et qui présente des traces de congestion sanguine s'est dégagée la première et que la 2ème pâle aplatie s'étant renversée en arrière a du passer avec le thorax, ce qui explique l'obstacle qui s'est opposé à l'accouchement longtemps après que la première tête a été dégagée".

Le Dr Hubert espère que l'académie, dans l'intérêt de la science, se livrera sur ce monstre, né avec un seul placenta, à une étude de la configuration des organes internes, car son intense activité ne lui laisse guère le temps d'entreprendre seul cette dissection exploratoire. Toutefois, on trouve dans les précieuses *Archives générales de médecine* - plus rien n'existe aux archives de l'académie pour cette période - que dans la séance du 17 novembre 1829 Mr Louis Castel a lu une note sur une monstruosité dite bicéphale.

Cette courte observation nous révèle donc l'accouchement d'un monstre thoracopage, monstruosité qui représente 70 à 73 % des jumeaux conjoints symétriques, téatopages, mono-omphaliens et crucipages chez lesquels peuvent exister 2, 3 ou 4 membres supérieurs et toujours 4 membres inférieurs, anomalie connue depuis Aristote et Paré. La réflexion du Dr Hubert de disséquer les organes internes se justifiait car dans 90% des cas les deux cœurs sont dans un seul péricarde avec souvent une fusion des foies et aussi dans 25% des cas des voies biliaires avec un intestin duodénum également commun dans le même pourcentage.

Quelques remarques sur le lieu de destination de la lettre au 12 de la rue de Poitiers, sise dans le 7ème arrondissement commençant au niveau du 59, rue de Lille et finissant au 66, rue de l'Université. On sait que c'est le baron Antoine Portal qui fonda l'académie de médecine. Ce dernier, bien après la période révolutionnaire, loua dans cette rue de Poitiers l'hôtel de Poulpry (2) qui a appartenu à l'épouse du marquis de Poulpry, lieutenant-général. La révolution ayant contrainte cette dame à l'exil, sa demeure fut affectée à la mairie de l'ex -Xème arrondissement entre 1795 et 1801 jusqu'au moment de la location à l'académie de médecine entre 1820 et 1848. C'est devenu depuis la Maison des polytechniciens. En 1640, cette construction avait été bâtie pour dame Catherine Potiers, puis transformée en 1703 par le président François Duret du Grand Conseil du Parlement de Paris, entre autres propriétaires successifs. Il y reste de belles boiseries du XVIIIème siècle. C'est du nom de dame Potiers qu'un glissement s'est produit pour donner le nom de la rue de Poitiers !

L'expéditeur, le Lavallois Théophile Pierre Hubert, est né à Laval le 18 octobre 1800 et y est décédé le 22 décembre 1877, ayant exercé toute sa longue carrière dans sa ville natale. Son père, Urbain Hubert, directeur des contributions directes, l'envoya faire ses études de médecine à Paris. Il obtint sa thèse le 5 juin 1823 sur *Les Abus des opérations chirurgicales*. Ce studieux médecin fut élu adjoint correspondant de l'Académie de médecine dans la section de chirurgie le 5 juillet 1825, ce qui explique pourquoi il envoya cette rare observation à l'Académie au début de juin 1829 (Fig. 3).

Reste à vous évoquer le rôle du professeur Nicolas Philibert Adelon (1782-1862), originaire de Dijon où son père fut procureur à la cour. Il fit de bonnes études à Paris,

Vostre très humble serviteur
 Dr. Hubert
 S. M. P. E. correspondant de l'Académie

Fig. 3 : Signature du Dr Hubert, précisant sa qualité de correspondant.

obtint une mention honorable comme lauréat de l'ancienne École Pratique en l'an XI et soutint sa thèse le 8 juin 1809 avec ce sujet porteur d'avenir : *Dissertation sur les fonctions de la peau*. Dès 1810, il ouvre un cours libre de physiologie ce qui le conduira à réaliser un traité de physiologie de l'homme en 4 tomes établi en 1823/24 dans l'esprit d'Albrecht von Haller, qui sera vite dépassé (5) par celui de Richerand. Il est cependant très proche de son protecteur dijonnais le savant François Chaussier (1746-1828) et du chirurgien François Moreau, originaire lui aussi de la Côte d'Or.



Fig. 4 : Le professeur Adelon en grande tenue universitaire (Coll. Académie de médecine).

Les troubles politiques et la nomination de Monseigneur Freyssinous, comme Grand Maître de l'Université, ont favorisé la suppression (7) de la dite Faculté de médecine le 22 novembre 1822 par une ordonnance de Louis XVIII. Puis celui-ci, tout en gardant les sommités de l'ancienne faculté comme Dupuytren, le vieux Boyer, Désormeaux père, Récamier, Antoine Royer-Collard etc., a réorganisé cette faculté par un arrêté du 7 février 1823, qui nomme sans concours des médecins compétents comme Capuron, Cloquet, Guersent, Ségalas, etc., et nous y retrouvons Adelon comme agrégé à la chaire de physiologie mais en 1826, au décès de Royer-Collard, il lui succède à la chaire de médecine légale, poste qui convenait bien à cet homme venant d'une famille de juristes qui entreprit aussitôt pour cela des études complémentaires de droit ; il gardera cette chaire jusqu'à sa retraite (Fig. 4). Il sera à différentes reprises assesseur du doyen à la

faculté, souvent avec le toxicologue Mathieu Orfila entre 1831 et 1864. Cela explique qu'Adelon fasse souvent appel à Ambroise Tardieu (1818-1879) comme suppléant, et ce dernier lui succédera en 1861 comme professeur de médecine légale. Abordons le rôle d'Adelon à l'Académie de médecine fondée l'année précédente par le roi Louis XVIII, où il entra dès 1821, choisi au scrutin, car les vingt-deux premiers titulaires furent nommés. Adelon entre les années 1825 à 1827 occupe le poste de secrétaire annuel de la section de médecine, puis celui de secrétaire perpétuel par intérim de 1828 à 1830, remplaçant le secrétaire perpétuel Étienne Pariset, souvent en mission scientifique. En 1831, Adelon en sera le président. C'est pour cela que sa signature comme secrétaire annuel précise la destinée de la lettre du Dr Hubert avec en particulier la désignation des membres chargés d'examiner le cas. Enfin, Adelon sera fondateur de la déterminante revue des *Annales d'hygiène publique et de médecine légale*, mais aussi actif participant à la création de dictionnaires de médecine, comme celui qui porte non seulement son nom mais aussi ceux de Béclard, Biett, etc., dont il y aura deux éditions (9). Il participa aussi au fameux dictionnaire des sciences médicales "le Panckoucke", avec entre autres un article remarquable de 109 pages sur les "monstruosités" rédigé avec François Chaussier dans le volume 34 de cette formidable mine pour les historiens de la médecine. Ainsi savaient-il, tous deux, beaucoup sur le rare cas envoyé par leur collègue lavallois.

BIBLIOGRAPHIE

- (1) Index biographique des membres, des associés et des correspondants de l'Académie de médecine, 1985.
- (2) HILLAIRET Jacques - *Connaissance du Vieux-Paris (rive gauche et les îles)*, volume II, Paris, éditions d'art Gonthier, Éditions de minuit, 1951-1954.
- (3) Les *Archives générales de Médecine*, à cette époque, sont seules à donner des comptes rendus des séances de l'Académie royale : ici "au sujet d'une monstruosité", 1829, volume 21, p. 608.
- (4) PRÉVOST A. - *La faculté de médecine de Paris, ses chaires, ses annexes et son personnel enseignant de 1794 à 1900*, Paris, Maloine, 1900.
- (5) FOSSEYEUX Marcel - *Paris médical en 1830*, Paris, librairie Le François, 1930.
- (6) GRMEK Mirko dir. - *Histoire de la pensée médicale en Occident*, volume 3, Bibliographie, Paris, Édition du Seuil, 1999.
- (7) SÉGAL Alain - "Une curieuse attestation évoquant la suppression de la Faculté de médecine de Paris le 21 novembre 1822", *Histoire des Sciences Médicales*, 43, 2009, 189-194.
- (8) BÉCLARD Jules - "Éloge du professeur Adelon", *Bulletin de l'Académie de médecine*, 1862, 27, 2, 1034-1038.
- (9) *Dictionnaire de médecine* d'Adelon, Béclard, Biett, etc., 1ère édition, Paris, Béchét Jeune, 21 vol., 1821-28. 2ème édition, Béchét Jeune, 30 vol., 1832-1846.
- (10) *Dictionnaire des sciences médicales* Panckoucke, 58 vol., Paris, CLF Panckoucke, 1812-1822. Voir vol. 34, monstruosité. Et *Biographies médicales* (5 vol.), Paris, CLF Panckoucke, 1820-1825.

RÉSUMÉ

L'auteur présente une lettre autographe envoyée de Laval par un certain docteur Hubert à l'Académie de médecine, dans laquelle il relate la naissance d'un monstre qui décédera lors de l'accouchement, fort difficile. Ce monstre est selon notre classification contemporaine un thoracophage, type qui représente 70 à 73% des jumeaux conjoints symétriques mono-omphaliens. L'adresse indiquée est celle du premier siège de l'académie pour laquelle l'auteur apporte des explications, comme sur le Dr Hubert, docteur en médecine de Paris et correspondant de l'Académie. Il poursuit en expliquant la réception de cette observation par le secrétaire annuel, alors le professeur Adelon. Ce dernier désigne dans la marge une commission d'éminents savants

comme Geoffroy Saint-Hilaire, Serres et Antoine Dubois. Le cas fut présenté à l'académie dans sa séance du 17 novembre 1829. Mais l'académie n'ayant guère conservé d'archives de cette période, c'est dans les Archives générales de médecine que l'auteur a découvert la suite donnée à cette intéressante observation.

SUMMARY

The author presents an autograph manuscript sent from Laval by Dr Hubert to Paris Academy of medicine in which he reports the birth of a freak who died at birth during a difficult delivery. This freak is, according to our contemporary classifications, a thoraco pagus who represents from 70 to 73% of symmetrical conjoined monmphalic twins. The address mentioned is that of the first location of the Academy. He gives explanations concerning both the Academy and Dr Hubert, a Parisian MD who was a regular contributor. He goes on explaining how it was received by Professor Adelon, then annual secretary. The letter sets up in the margin a commission of famous scientists such as Geoffroy Saint-Hilaire, Serres et Antoine Dubois. The case was presented to the Academy during the session of 17 november 1829. Though the Academy does not seem to have been able to keep detailed archives of that period, the Archives Générales de Médecine lets us know the reactions.